

Février 2024



# Unis pour aller plus loin



## Elections des Représentants de Proximité !

Les élu·e·s du CSEE ont procédé, dans le **plus strict respect** des règles démocratiques et dans celui du **respect de l'accord**, à la désignation des représentants de proximité de tous les sites.

Nous ne vous cachons pas que les modalités de vote, voulues par la CGT ont subi, encore une fois, les **attaques et contestations** de la 1ère organisation syndicale.

Ce n'est qu'après 2 interruptions de séance et l'attache de la direction auprès du national que **la 1ère OS a dû abdiquer** et se plier aux règles de l'accord. Mauvaise interprétation ou tentative d'arnaque ? Dans les 2 cas, cela nous interpelle.

Il y avait 41 candidats pour 27 postes. Vous trouverez ci-après vos élus RP par site :

### Bourg-en-Bresse

SPATARO Antoine et GRAND-CLEMENT Gilles

### Pays de Savoie

KAMARA Fatou, CHILLARD Florence et GARCIA Sandra

### Grenoble

GUILVERT Muriel, LOBERT Erwan et BULDYS Fabien

### Le Puy en Velay

ROUX Emmanuel et DUFAUD Laurent

### Saint-Etienne

HOUBBANE Redouane et BOUKHALET Fayçal

### Montluçon

CESCATO Leila et Andrade Nicolas

### Lyon Métropole

MOREL Souriya, MUNCHEMBLED Sandrine, VALDOR Rodrigue et GALVANI William

### Puy de Dôme

DUPUY Aline, QUEYREL Philippe et HABITA-MESSAD Hamdi

### DR

ED-DHIMINE Amina, BLUYSEN Aurélie et JUAN-BOUZAR Séverine

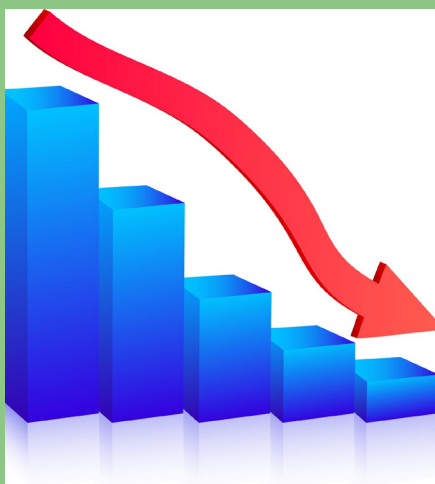
### Drôme/Ardèche

PIERRO Catherine, LEMAITRE Christian et ADALVIMART Thomas

## Vos élu·es CGT s'engagent pour tous les salarié·es !

Lors de la campagne électorale nous nous sommes **engagés à défendre**, sans aucun sectarisme, pleinement les **intérêts de tous les salarié·es**. Notre mobilisation reste totale et vos élu·es ont **pris leur responsabilité** en se positionnant sur des postes clés du CSEE comme celui de **Secrétaire adjoint, Secrétaire de la CSSCTE** ou encore par notre **forte présence** dans toutes les commissions.

Dans les différentes Instances Représentatives du Personnel, vos élu·es sont **forces de propositions** pour améliorer vos **conditions de travail** et préserver la santé et la sécurité de chacun.



## Activité 2024 : Chute libre

A lors que pour l'année 2023, la Région AURA a atteint ses objectifs, **les prévisions** pour cette année sont **alarmantes**. En effet, la direction nous a informé **ne pas avoir de nouvelle** concernant la mise en place du PRIC 2024/2027 ni du Conseil Régional ni de France Travail.

**La baisse d'activité se confirme, peut-être même bien au-delà de toutes les prévisions.**

Pour la CGT, ces négociations, qui traînent en longueur, sont **un véritable mépris** pour la formation professionnelle

et les organismes de formation sont **mis en danger**.

En parallèle, l'année 2023 a vu les effectifs CDI baissés de 24 ETP, ceux des CDD baissés de 16 ETP et quant à l'emploi des intérimaires, il reste stable.

**Nous constatons avec désarroi la baisse constante des emplois CDI et une précarité toujours accrue.**

Tout cela **semble inquiétant** pour l'année 2024 et la CGT interpellera la direction au prochain CSEE sur les actions à mener pour développer l'activité.

## FINA : Une migration informatique ratée !

Il semblerait que la direction générale n'ait pas **tiré les leçons** des précédentes migrations informatiques comme **SIHA ou OSIA** à leurs débuts.

En effet, depuis plusieurs semaines les **logisticiens approvisionneurs, les acheteurs territoriaux et les responsables exécutifs services**, entre autres, se trouvent confrontés à la mise en place du logiciel FINA et de **ses dysfonctionnements**.

Les témoignages de nos collègues font état de **trop nombreux blocages** dont il serait fastidieux d'en dresser une liste exhaustive **tant ils sont nombreux**.

Bien qu'en CSEC extraordinaire, la direction ait reconnu cet état de fait, il n'en est pas moins que **les conditions de travail** de nos collègues sont fortement **dégradées** et certains sont au bord de l'épuisement professionnel.



Comment sortir de cette impasse ? **Quel plan d'action propose la direction générale ?** Comment lever les problématiques techniques ? Comment venir en appui des salariés en première ligne ?

Les seules réponses concrètes apportées en CSEC : « **On y travaille et il nous faut du temps** ».

La direction générale a fait preuve **d'amateurisme** en négligeant les impacts organisationnels provoquant ainsi des répercussions sur la santé des salariés.

**Une enquête nationale est en cours pour analyser les impacts sur les conditions de travail...**

## Infos du Président !

Les dernières journées portes ouvertes dans les centres de la région AURA ont été **un véritable succès**.

Plus de **2000 visiteurs** ont été accueillis. Il y a de plus en plus de monde sur cette manifestation chaque année. La direction remercie tous les acteurs qui ont contribué à cette journée.

Arrivé du directeur adjoint à Lyon Métropole : **Pierre Cassier**.

Arrivée d'une Responsable Accompagnement des Parcours au Centre de Lyon Métropole : **Amélie Cuiller**



## Les membres de la commission des ASC sont désigné.es !

Chaque site dispose désormais d'un correspondant des ASC.

**Vos représentants CGT seront force de proposition dans la mise en place de la politique générale et des avantages des ASC à déployer pour tous les salariés.**

Très échaudés par les décisions des élus majoritaires lors de la précédente mandature où les propositions de la CGT ont bien souvent reçu **une fin de non-recevoir**, nous sommes déterminés

à faire **évoluer la charte** des ASC.

À titre d'exemple, nous allons de nouveau proposer l'accès aux ASC à tous les salariés ayant **3 mois d'ancienneté** contre 6 mois actuellement ainsi que la mise en place de **2 campagnes de chèque vacances** afin de toucher un **plus grand nombre** de salariés.

Toutefois, en ce début de mandature et compte tenu du **changement de prestataire** de gestion du site (Couleur CE), les différentes campagnes ne pourront pas être lancées avant quelques semaines.

## Un arbitre à l'Afpa ?

Après avoir semé **trouble, insécurité et anxiété** parmi de nombreux salariés, la première organisation syndicale **renonce à sa plainte** visant à annuler les élections professionnelles. En se plaçant en victime, elle se permet d'adresser un **carton jaune** à la direction et demande à ce que soit reversé à tous les salariés (NAO 2024), le coût financier pour l'AFPA qu'aurait entraîné l'organisation de nouvelles élections. **Vous suivez ?**

La CFE, ça ose tout... !

## NAO 2021 : UNE victoire de plus de la CGT pour les salarié·es.

La CGT, seule organisation syndicale représentative à ne **pas avoir signé l'accord NAO 2021**, a obtenu **gain de cause** par décision du tribunal et celui-ci a ordonné la **régularisation** des salariés lésés.

**Cette victoire montre que la CGT ne signe pas d'accords iniques et met en exergue sa combativité.**

La CGT a **interpellé** la direction

sur les délais de régularisation ainsi que sur le **nombre** de salarié·e-s concerné·e-s.

La direction nous a informés avoir **identifié 32 personnes** pour notre région et **à notre demande** elles vont en être informées.

Les régularisations interviendront **entre février et avril 2024**.

Vos élus CGT, seront à vos côtés et vous défendront jusqu'au bout.